

Palestine : vers la dépossession totale

Lorraine Guay

Number 790, May–June 2017

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/85479ac>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Centre justice et foi

ISSN

0034-3781 (print)

1929-3097 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Guay, L. (2017). Palestine : vers la dépossession totale. *Relations*, (790), 10–11.

Interdire l'atrazine

Alors que l'on soulignait la Journée mondiale de l'eau, le 22 mars dernier, une pétition de plus de 40 000 signatures a été déposée par l'organisme Équiterre réclamant qu'on interdise l'atrazine, un pesticide nocif parmi les plus utilisés à grande échelle au Canada. Sa présence dans les eaux de surface (fleuves, lacs et rivières auxquels s'abreuve 70 % de la population canadienne) n'est pas prise en compte par Santé Canada, qui est actuellement à réévaluer la réglementation en la matière. Or, des analyses récentes d'échantillons d'eau du robinet de Montréal et de Toronto indiquent la présence du pesticide et de ses sous-produits à des concentrations néfastes pour la faune aquatique et potentiellement nocives pour l'humain. Équiterre presse donc les autorités d'interdire le recours à l'atrazine, comme le fait l'Union européenne depuis 13 ans. Voir : <equiterre.org/atrazine>.

GUATEMALA

25 ans d'accompagnement

Le Projet accompagnement Québec Guatemala (PAQG) souligne cette année 25 ans de solidarité avec la population guatémaltèque. Fondé en 1992 pour accompagner des milliers de réfugiés dans leur retour au pays après des années de guerre civile, l'organisme œuvre toujours à la défense des droits humains dans ce pays d'Amérique centrale. Malgré la signature d'accords de paix en 1996, l'impunité et la violence continuent de toucher durement les groupes les plus vulnérables, en particulier les femmes, les Autochtones et les défenseurs des droits humains. Le PAQG a d'ailleurs réalisé récemment une tournée pour sensibiliser la population québécoise à la criminalisation des défenseurs des droits humains au Guatemala. Il fait également partie d'un réseau de soutien d'urgence qui vise à faire rapidement pression sur les autorités guatémaltèques et canadiennes en cas d'exactions. Renseignements : <paqg.org>.

personnellement : sa réélection en 2020. Pour cela, son parti d'adoption doit conserver le contrôle des deux chambres du Congrès lors des élections de mi-mandat, en novembre 2018. Dans 18 mois. Il lui faut un maximum de résultats, dans ce très court laps de temps. Comment y arriver ? D'abord, par le crédit facile pour les entreprises et pour les individus. D'où l'importance de déréglementer le secteur financier, ce qui plaira aux loups de Wall Street. Dans le même but, Trump augmentera considérablement les dépenses militaires, ce qui plaira au complexe militaro-industriel et aux ouvriers des usines d'armement. Il lancera aussi de grands travaux d'infrastructure, quitte à surendetter l'État. Ce qui va plaire aux banquiers. ☺

1. Lire François Morin, *L'hydre mondiale. L'oligopole bancaire, Montréal, Lux, 2015.*

PALESTINE : VERS LA DÉPOSSESSION TOTALE

La nouvelle loi légalisant l'usurpation de terres palestiniennes s'inscrit dans le plan sioniste du Grand Israël.

Lorraine Guay

L'auteure est membre de la Coalition BDS-Québec

Le 6 février 2017, le Parlement israélien, la Knesset, a adopté une loi légalisant rétroactivement l'expropriation de terres palestiniennes « privées » réalisée par les « colonies » dites sauvages, c'est-à-dire construites à l'encontre du droit israélien lui-même. Les partis d'opposition ont dénoncé cette loi proposée par le parti nationaliste religieux d'extrême-droite Le Foyer juif en des termes très durs, relayés par le journaliste Yossi Melman dans le quotidien israélien *Maariv*, qui parle de « course

vers l'abîme » : « ces bandits sont parvenus à convaincre la Knesset d'adopter une loi [...] qui ne fait ni plus ni moins que légaliser le crime organisé » (cité dans le *Courrier international*, 9 février 2017).

La dépossession palestinienne par la colonisation se déroule de façon systématique et violente depuis la création de l'État d'Israël, y compris au moment des Accords d'Oslo. C'est la stratégie du « fait accompli ». Ces paroles d'Ariel Sharon, en 1973, à propos des Palestiniens, étaient claires : « Nous ferons d'eux un sandwich au pastrami. Nous insérerons une couche de colonies juives parmi eux, puis une autre couche de colonies, et encore une autre, si bien que dans 25 ans, ni les États-Unis, ni les Nations unies ne seront capables de les séparer les uns des autres. » Près de 45 ans plus tard, 121 colonies israéliennes sont installées illégalement en territoire palestinien occupé ; un demi-million de colons juifs y vivent.

Doit-on se surprendre à la fois du dessein israélien et de la passivité de ladite communauté internationale dans ce qu'il est convenu d'appeler un véritable hold-up ? Il faut se souvenir que les sionistes avaient, bien avant 1947, des rêves de conquête de toute la Palestine historique. Quand Londres proposa la partition de la Palestine, en 1936, après d'importantes résistances arabes, Ben Gourion – fondateur de l'État d'Israël en 1947 – alors à la tête du mouvement sioniste, propose d'accepter ce partage en ces termes : « Un État hébreu partiel n'est pas une fin mais seulement un début. [...] Nous y ferons venir tous les Juifs qu'il sera possible d'y amener [...] et alors je suis certain qu'on ne nous empêchera pas de nous installer dans d'autres parties du pays, soit en accord avec nos voisins, soit par tout autre moyen » (cité dans *Manière de Voir. Le Monde diplomatique*, n° 98, avril-mai 2008, p. 8).

La partition de la Palestine par l'ONU, en 1947, ne correspond pas non plus aux vœux des sionistes qui veulent toujours la totalité de la Palestine historique, de la Méditerranée au Jourdain : le Grand Israël. Mais ils l'acceptent stratégiquement. Profitant de la guerre déclenchée par les États arabes, qui s'opposaient à cette partition, le même Ben Gourion procède à l'extension de l'État juif, continuant à vider les territoires conquis de leur population

Ouvriers palestiniens construisant une colonie israélienne près de Jérusalem. Photo : PC/Oded Balilty.



arabe. Il déclarait en 1949: «Nous avons libéré un très grand territoire, bien davantage que nous ne pensions. Maintenant, il nous faudra travailler pendant deux ou trois générations. Quant au reste nous verrons plus tard» (*Id.*). L'Israël de Netanyahu en est rendu là et il y voit!

Cette loi scandaleuse qui légalise l'usurpation par Israël de centaines d'hectares

de terres en Cisjordanie occupée est actuellement contestée devant la Cour suprême israélienne. On se serait attendu à un même genre de contestation de la part de l'ONU, qui est chargée de faire respecter le droit international. Mais devant ce silence complice qui dure depuis trop longtemps, une réponse que peut apporter la société civile internationale, et le

Québec en particulier, est de s'engager résolument dans la campagne pacifique de Boycott, Désinvestissement et Sanctions contre l'État d'Israël. Elle prend de plus en plus d'ampleur, défiant ainsi le Parlement canadien qui, de manière honteuse, a condamné l'an dernier le recours à ce moyen d'action démocratique. ☹